

MÂCON Économie

Une journée de reprise très particulière à l'entreprise Ixon

Après plusieurs semaines à l'arrêt, l'entreprise mâonnaise Access equip motos France (AEMF), plus connue dans le monde de la moto sous le nom de sa marque, Ixon, a repris son activité mais le Covid-19 a tout changé, notamment en termes d'organisation.

Après avoir quitté leur bureau mi-mars avec le début du confinement, quelques salariés de l'entreprise mâonnaise Access equip motos France (AEMF), aussi connue sous le nom d'Ixon, l'ont retrouvé.

Avant de rentrer, chacun est invité à se mettre à un mètre l'un de l'autre, à se frotter les mains avec du gel hydroalcoolique et à arriver avec un masque sur le visage. À l'intérieur, un sens de circulation est instauré. Les salariés sont "confinés" à leur service uniquement. Pour rentrer en contact avec les collègues d'autres services, ils utilisent la vidéo ou un système d'échange de courriers qu'ils glissent dans des bannettes de rangement. En revanche, ils ne peuvent plus se servir de la machine à café ou accéder aux fontaines à eau. Dans la salle de réunion, chacun doit se posi-



Le bureau du centre d'appels fonctionne avec des effectifs réduits et des bureaux repositionnés pour pouvoir permettre une distanciation physique de plus d'un mètre. Chacun des salariés doit garder son masque toute la journée, en le changeant toutes les quatre heures. Photo JSL/Nicolas DESROCHES

tionner face à face, en étant séparés par un hygiaphone en plexiglas.

Du télétravail généralisé au moins jusqu'au 2 juin

Mais ce retour au bureau ne concerne que les salariés qui ne peuvent pas télétravailler, tout en n'étant pas empêchés pour des raisons de gardes d'enfants, à savoir la logistique ou encore le centre d'appel. « Nous n'avons

même pas 50 % des équipes sur le site, explique le président du groupe, Thierry Maniguet. Le télétravail est fortement généralisé, notamment chez nos cadres. Nous invitons même les salariés à rester chez eux. La veille, ils devront justifier leur présence sur le site en ayant une raison valable de venir. Certains de nos collaborateurs ont mal vécu le confinement, nous les avons alors accompagnés en rompant l'isolement avec des dis-

cussions vidéo, en les aidant à avoir un espace de travail... Nous attendons le 2 juin pour les faire revenir. »

Une vingtaine de personnes, soit l'équipe qui réalise des tenues pour les pilotes de motos, est encore au chômage partiel. « Nous attendons la décision pour la reprise de compétition. Début juin, nous devrions avoir plus de visibilité. » Si jamais les grands prix moto ne reprenaient pas d'ici septembre, l'entreprise



« En ce moment, ma priorité n'est pas vraiment mon chiffre d'affaires mais la santé de mes collaborateurs. »

Thierry Maniguet, président du groupe Access equip motos France (AEMF)

pourrait utiliser son savoir-faire pour réaliser des masques, en sous-traitance pour d'autres. « Après, nous n'avons pas les tissus ni les machines adaptées. Nous avons donc un plan B, car l'idée n'est pas de laisser nos salariés chez eux. »

Nicolas DESROCHES
nicolas.desroches@lejsl.fr

« La médecine du travail aide les entreprises à se déconfiner »

Pour préparer son plan de reprise, le groupe Access equip motos France (AEMF) a été aidé par l'un des intervenants en prévention des risques professionnels (IPRP) de la médecine du travail en Saône-et-Loire.

«Le déconfinement : comment je m'y prends ?»

« Nous proposons différents accompagnements allant des accompagnements personnalisés à des webinaires pour les aider à appliquer le protocole de déconfinement, insiste le directeur, Didier Michaut. Nous avons organisé un rendez-vous quotidien pour l'aide à la mise à jour du document unique (risque Covid-19) à distance avec des documents supports. Tous les jours à 11 heures, les entreprises peuvent se connecter et avoir accès à un ingénieur en prévention. En



Didier Michaut, directeur de la médecine du travail en Saône-et-Loire. Photo confiée par la médecine du travail

moyenne, 15 entreprises participent à ces sessions. Le webinaire «Le déconfinement : comment je m'y prends ?» de jeudi a été suivi en direct par 120 personnes. Nous avons

créé des supports pour les entreprises (checklists, revue documentaire, liens vers des vidéos...) pour les aider, accessible sur notre site internet. Nous organisons également des sessions régulières d'accompagnement à la reprise d'activité en collectif. Ces échanges collectifs sont complémentaires aux demandes individuelles faites par les entreprises auprès du médecin du travail traitées directement par nos équipes pluridisciplinaires, et pour lesquels des actions de proximité sont réalisées sur le terrain. Notre activité médicale se poursuit de manière majoritaire en téléconsultation pour nos infirmiers et médecins du travail. Nous avons aussi développé une écoute psychologique et des groupes de parole en après-midi, animés par notre psychologue du travail. »

N.D.



LA RÉPONSE WEB

Déconfinement : est-ce que votre vie retrouve son cours normal ?

13% OUI 39% NON
48 % PAS TOTALEMENT

Nombre de votants sur lejsl.com : 4 021